

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
CAMBRONNE/GARIBALDI
VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013**

Ordre du jour :

Présentation de la médiathèque Marguerite Yourcenar
Restructuration de la faculté de médecine Necker
Point sur le suivi des demandes émises en Conseil de quartier

Etaient présents :

Collège des élus :

Valérie GIOVANNUCCI : Adjointe chargée des Conseils de quartier Cambronne/Garibaldi et Violet/Commerce
Géraldine POIRAULT-GAUVIN : Conseillère de Paris, déléguée auprès du Maire du 15^e à la vie locale pour les quartiers Emeriau/Zola, Dupleix/Motte-Picquet, Cambronne/Garibaldi et Violet/Commerce

Collège des habitants :

Martine PEYROT
Annie CHAMBAUT
Marie-Christine BERGOT
Isabelle LINDEN
Martine MARAGE
Michel POULAIN
Pascal WARION
Jean-Pierre JASZ
Alain MARX
Jean-Daniel GIRAUD

Collèges des associations :

Jeanne BARBARET – Association des locataires Miollis Lecourbe - ALML

Invités :

Sophie BOBET, Directrice adjointe de la médiathèque Marguerite Yourcenar
Frédéric DARDEL, Président de l'université Paris-Descartes
Raphaël GREFFE, Directeur du patrimoine de l'université Paris-Descartes

1. Présentation de la médiathèque Marguerite Yourcenar

Sophie BOBET : La médiathèque Yourcenar se situe au 41 rue d'Alleray, à proximité de la bibliothèque Vaugirard. Il existe cinquante-huit bibliothèques de prêt à Paris et onze bibliothèques spécialisées. La médiathèque Marguerite Yourcenar prête des documents et fait découvrir les collections au public. Le 15^e arrondissement compte quatre bibliothèques : la médiathèque Marguerite Yourcenar, la bibliothèque Vaugirard, la bibliothèque Gutenberg (spécialisée dans la jeunesse) et la bibliothèque Beaugrenelle. La médiathèque, ouverte depuis 2008, reconnaissable par ses stores colorés, a été conçue par les architectes Michel SEBAN, Bernard MAUPLLOT et Elisabeth DOUILLET. Il s'agit d'un bâtiment moderne sur sept étages, dont quatre sont ouverts au public (soit 2 950m² accessible). Quarante-cinq bibliothécaires supplés de vingt étudiants travaillent à la médiathèque ouverte du mardi au dimanche. Les emprunts sont automatisés. 16 000 personnes sont inscrites à la médiathèque. La médiathèque Marguerite Yourcenar est la bibliothèque effectuant le plus de prêts sur l'ensemble du réseau parisien : un million sur l'année. L'ensemble de l'équipement est équipé du Wifi, 53 postes multimédias sont en accès libre, 150 places assises de travail et des salles de travail en groupe sont réservables. La médiathèque prête des liseuses électroniques. Elle se compose de quatre sections : adulte, jeunesse, image et son et de quatre pôles : langues, déficients visuels, BD/mangas et le fonds de développement durable et d'écologie citoyenne. Les fonds musicaux de la bibliothèque Vaugirard ont été transférés à la médiathèque. La médiathèque organise régulièrement des animations telles que « le petit déjà littéraire » ou « l'heure musicale ». L'été, la médiathèque investit les jardins du 15^e. L'équipe de la médiathèque anime le blog *Yourbiblog* et un profil Facebook.

- Il existe seulement un abonnement annuel pour les CD et les DVD, est-il possible de prévoir un paiement à l'unité ?
- Existe-t-il un système de portage à domicile pour les personnes handicapées ?
- Des formations aux nouvelles technologies sont-elles organisées ?
- Existe-t-il des pôles spécialisés pour les adultes handicapés ?
- Qu'en est-il de la création de l'auditorium ?

Sophie BOBET : Les bibliothécaires se mobilisent pour mettre en place des tarifs modulés en fonction des ressources des familles, voir la gratuité pour tous. Les bibliothèques Vaugirard et Beaugrenelle assurent un service de portage grâce à deux jeunes en service civique. La médiathèque privilégie pour l'instant l'accueil et l'accompagnement notamment des personnes malvoyantes mais réfléchit à la mise en place d'un système de portage. La médiathèque organise des ateliers de formation aux nouvelles technologies. Le réseau des bibliothèques parisiennes compte quatre pôles « sourds » et deux pôles « déficients visuels » dont fait partie la médiathèque Marguerite Yourcenar. L'ensemble de la médiathèque est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle accueille deux fois par mois des jeunes enfants polyhandicapés. La mission des bibliothécaires est de rendre accessible à tous les collections. L'auditorium existe mais il n'a jamais été mis aux normes de sécurité faute de budget.

2. Restructuration de la faculté de médecine Necker

Valérie GIOVANNUCCI : Compte-tenu de la période électorale et du devoir de réserve, Monsieur Philippe GOUJON ne sera pas présent malgré l'importance du sujet.

Frédéric DARDEL : En 1971, l'université la Sorbonne a été divisée en plusieurs entités. L'université Paris-Descartes est l'héritière de la faculté de médecine de la Sorbonne. Le 15^e arrondissement compte deux universités : la faculté de médecine Necker et la faculté des sciences et techniques rue Lacroix. La faculté Paris-Descartes est l'une des plus grandes facultés de médecine en France. Son siège se situe rue de l'École de Médecine dans le 6^e arrondissement. Elle forme des médecins, des infirmier(e)s et des sages-femmes sur trois sites : le Couvent des Cordeliers, Cochin et Necker (l'hôpital et la faculté sont deux entités distinctes). Tous les professeurs sont également praticiens hospitaliers. Le bâtiment de la faculté, construit à la fin des années 60, est déserté des étudiants depuis 2007 en raison de la présence d'amiante. Les étudiants ont désormais sur les sites de Cochin et/ou des Cordeliers. Il a fallu plusieurs années pour trouver le budget permettant la réhabilitation des locaux. Dans un premier temps, il a été tenté de faire les travaux en site occupé. Cela posait des problèmes de sécurité pour les personnels. Une mise en sécurisation temporaire et de fortune a été mise en œuvre. L'ensemble des personnels a été relogé dans un des bâtiments de l'ancien hôpital Brousset, réaménagé en laboratoire de recherche. A terme, la tour du site Necker accueillera les laboratoires de recherche et le reste du bâtiment sera réservé à l'enseignement. Le nombre d'étudiants augmentent annuellement sans que les bâtiments universitaires augmentent leur surface.

Raphaël GREFFE : Paris-Descartes est une université pluridisciplinaire à dominante santé établie sur douze sites dans Paris et en banlieue. Elle rassemble 35 000 étudiants et 1 900 enseignants-chercheurs. Il s'agit d'une université vétuste. La faculté de médecine Necker est une tour posée sur un socle conçue en 1965 et ouverte aux chercheurs en 1969. Elle est l'œuvre d'André WOGENSCKY, chef d'atelier et architecte adjoint de LE CORBUSIER. Le bâtiment a une grande capacité d'évolution. Le site Necker est renommé internationalement. Dans le cadre de la rénovation, il y aura une mise à niveau technique (chauffage, refroidissement,...), règlementaire (sécurité liée à l'amiante, incendie,...) et fonctionnelle (adaptation des locaux aux nouvelles pratiques). Le bâtiment comprend environ 22 000m² (15 725m² pour la recherche, 5 648m² pour l'enseignement et 1 084m² pour l'administration). La réhabilitation coûtera 52 millions d'euros et se fera en trois phases : le déménagement, le désamiantage et la création des futurs locaux. L'équipe de maîtrise d'œuvre est dirigée par un cabinet d'architectes allemand. Les grands travaux

se feront à l'intérieur du bâtiment mais le parvis et la façade seront également modernisés : amélioration de l'isolement, aménagements paysagés, changement du revêtement au sol, création d'un accès direct au sous-sol et d'un espace de restauration sous l'esplanade. Le jardin sera réaménagé à la fin des travaux. Il n'y aura pas de grue fixe sur le chantier. De mars à juin 2013, 210 sondages et diagnostics liés à l'amiante ont été effectués. Les travaux de désamiantage débuteront en janvier 2014. La réhabilitation commencera fin 2014 et prendra fin en 2016. La plage horaire des travaux sera probablement 7h30 – 17h. Il y aura un flux de camions sur toute la durée des travaux. Des démolitions ponctuelles risquent d'entraîner des nuisances sonores. Il sera imposé aux entreprises de réduire au minimum les nuisances sonores, visuelles et celles liées au trafic.

- Le restaurant CROUS sera-t-il préservé ?
- L'optimisation de la consommation d'énergie du bâtiment est-elle prévue ?
- La façade actuelle du bâtiment est-elle classée ?
- Quel est le coût de cette rénovation ? Est-elle subventionnée par l'Etat ?
- Des correspondants de chantier seront-ils mis en place ?
- Que signifie « chantier à faibles nuisances » ? Ces normes sont-elles applicables sur des chantiers privés ?
- La TVA est-elle comprise dans les 52 millions d'euros? Quel en est le taux ?
- Un plan de communication à destination du voisinage est-il prévu ?
- Combien de chercheurs et d'étudiants sont localisés sur le site Necker ?

Raphaël GREFFE : Le restaurant CROUS sera modernisé et adapté au nombre d'étudiants et de chercheurs. Les économies d'énergie sont un des grands enjeux du projet soutenus par le Ministère de la Recherche. Il est indispensable pour l'Etat de bien gérer son patrimoine afin de maîtriser ses dépenses énergétiques. La façade n'est ni classée ni inscrite. Le coût de la réhabilitation du bâtiment est de 52 millions d'euros toutes dépenses confondues, ce qui est raisonnable compte-tenu de la surface de l'immeuble. Il est prévu de mettre en place un service d'information et communication à destination des riverains. Les modalités de ce service restent à définir. Dans le cadre HQE (haute qualité environnementale), les entreprises sont amenées à réfléchir à de nouvelles méthodes de travail générant un minimum de nuisances pour les riverains. Il ne s'agit pas de normes obligatoires mais d'une décision prise par le maître d'œuvre afin de limiter les nuisances pour le voisinage. Le plan de communication sera organisé en concertation avec la Mairie.

Frédéric DARDEL : La rénovation est financée par l'Etat grâce au contrat Plan Etat-Région (30 millions d'euros), par le Ministère (3 millions d'euros) et par le Plan Campus (opération générale de rénovation des bâtiments universitaires). Le Plan Campus a été mis en place suite à la vente des actions EDF par l'Etat. Les opérations de désamiantage font parties des travaux prioritairement financés par ce plan. La TVA est de 19.6% mais le calcul est délicat : l'administration et l'éducation sont assujetties à la TVA mais pas la recherche. Il a donc fallu calculer la quote-part des éléments dévolus à l'administration, à l'éducation et à la recherche. Il y aura environ 2 000 étudiants en formation initiale, 200 étudiants en fin d'étude et 400 enseignants-chercheurs sur le site.

3. Point sur le suivi des demandes émises en Conseil de quartier

Valerie GIOVANNUCCI : Les principaux travaux réalisés depuis la dernière réunion publique sont : la création d'un passage piéton sous le métro aérien à l'endroit du passage des Charbonniers, une rénovation de la chaussée avenue de Breteuil entre la rue de la Sèvres et la rue de Saxe réalisée en septembre, une modernisation de l'éclairage public rue Mademoiselle et place de la République de Panama réalisé en août et la réalisation d'un plateau surélevé rue de Vaugirard à l'angle de la rue Mathurin Renier réalisé en juillet et août.

Investissements programmés par la Mairie du 15ème dans le quartier pour 2014, en concertation avec les services techniques : réfection de la chaussée rue Blomet (entre la rue Lecourbe et la rue Cambronne) et rue de la Croix-Nivert (entre la place Cambronne et Villa Croix-Nivert) ; réfection de l'adduction d'eau et remplacement des stores bannes du groupe scolaire Mademoiselle ; mise aux normes du système de sécurité incendie et réfection du toit du passage Miollis pour le groupe scolaire Miollis.

Interventions demandées aux services dans le quartier : en matière de voirie, le manque de revêtement de trottoir au 123 rue Lecourbe et au 18 boulevard Garibaldi, des trous peu larges le long des trottoirs au niveau des 153 et 167 rue de Vaugirard, un nid de poule au niveau du 163 boulevard Garibaldi et les graffitis sur un l'aire de jeux de l'avenue Breteuil ont été signalés. Les services de propreté ont été avertis des dépôts d'ordures devant le 18 rue Cépré et devant la sanisette place de la République du Panama vers le boulevard Garibaldi. Les graffitis devant le 8 boulevard Garibaldi sur les poteaux du métro, sur un caisson électrique au 164 avenue de Suffren et sur un banc au 3 rue du Colonel Colonna d'Ornano ont été signalés.

- Un creux au niveau du passage piéton devant la boulangerie rue Blomet est dangereux.
- L'association NBC conteste le projet du Bal Nègre. Une réunion à ce sujet a eu lieu en avril. Le projet pose des questions de sécurité car dans la rue Copreaux le trottoir est inexistant. Le canal d'évacuation des eaux rue Blomet risque de ne pas supporter le poids des camions liés aux travaux. Le restaurant prévoit également de creuser en profondeur, cela risque de déstabiliser les immeubles alentours. Si le projet se fait, il faut que la Mairie impose des normes limitant les nuisances pour les riverains.

Valérie GIOVANNUCCI : La Mairie porte une grande attention à la réhabilitation du Bal Nègre. Une réunion a été organisée le 2 avril en présence du Maire, de ses adjoints, du propriétaire des lieux, de son architecte et des riverains. La Mairie a saisi le propriétaire des lieux et les services compétents au sujet des nuisances sonores, de l'organisation du chantier et de l'étroitesse de la rue Copreaux. Il a été décidé qu'une fois les travaux démarrés une commission de sécurité serait mise en place.